

CATALOGUE DES UEP

L2

2021-2022

Le mardi de 18h30 à 19h50

Le mercredi de 18h30 à 19h50

Se reporter aux EDT accessibles en ligne sur le site de l'Université d'Angers, faculté des LLSH

Les UEP dans l'offre de formation

Ce sont des UE ou éléments constitutifs d'UE à choisir dans une liste d'enseignements commune à la faculté pendant les semestres 3 et 4. Chaque département propose des UEP adaptées à son secteur de formation et ses débouchés professionnels traditionnels. Le dispositif vise à favoriser l'insertion professionnelle de toutes les filières, y compris généralistes. Les volumes horaires sont les suivants :

-12 heures au S3 et au S4

Définition et enjeux

L'objectif est de permettre à l'étudiant de bâtir, éventuellement d'individualiser, son projet professionnel de façon progressive et cohérente. La découverte du monde professionnel sera abordée en semestre 2 dans le PPPE, se précisera ou s'élargira aux semestres 3 et 4 et s'affinera en L3 (semestres 5 et 6) avec des aspects métier liés aux secteurs d'activité ciblés par la formation (ECP) et des aspects recherche préparant à une poursuite d'études (ECR). Bien qu'ouverte tous azimuts, l'inscription dans ces UEP respectera la notion de cohérence du projet professionnel, la notion de prérequis et la capacité d'accueil. Les fiches de présentation des UEP seront suffisamment précises pour permettre à l'étudiant de choisir, en concertation avec son département, des UEP qui lui permettront de bâtir un projet professionnel cohérent. Les étudiants qui se trouveront en situation de redéfinition de leur parcours de formation pourront utiliser ce dispositif pour découvrir ou explorer de nouveaux secteurs professionnels.

L'évaluation se fera selon les critères fixés par le département d'origine de l'UEP, exprimés dans la fiche de proposition.

SEMESTRE 4

N°	INTITULÉ	ENSEIGNANT
11	Les institutions de la V ^e République	François DREMEAUX
20	Langue française et francophonie dans le monde	Maëva TOUZEAU
31	Le patrimoine écrit : une mémoire vivante	Marie LEZOWSKI
33	Archéologie médiévale	Arnaud RÉMY
57 et 57 bis	Comprendre le métier de professeur des écoles 2	Olivier BLOND
18	Les outils de l'aménagement et de la gestion de l'environnement	J-P. DUCOS
71b	Histoire de vie et projet professionnel	Emmanuel GRATTON
74	Métiers de l'enseignement et du spectacle : le théâtre, du texte à la scène	Isabelle TRIVISANI-MOREAU
77	Histoire et déontologie du métier de psychologue	Sylvie NICOLEAU
78	Métiers du psychologue dans les divers secteurs d'activité	Sylvie NICOLEAU
94	Le vieillissement, une approche biopsychosociale	Philippe ALLAIN et Jérémy BESNARD
95	Devenir professeur de langue dans le secondaire - 2	Alexandre COTTEAU – Hubertus BIALAS
96	Comptabilité	Moïse BANNIER
98	Ecrire, publier, diffuser la littérature française	Cécile CHATELET
100	Devenir professeur d'histoire géographie dans le secondaire	Olivier GODARD
101	Atelier d'écriture : publication et édition	Hervé MENOU
	Communication théâtrale en anglais – 2	Hélène AMIENS
	Rédiger avec aisance	Bénédicte GARBAN
(Cholet)	Découvrir les métiers de l'histoire	Eric PIERRE

SEMESTRE 4

UEP n°11	Les institutions de la V^e République
Département organisateur : Histoire	
Capacité maximale d'accueil : 45	
Modalités d'accueil : cours ouvert à tous les étudiants	
Responsable pédagogique : Eric PIERRE	
Nom de l'intervenant(e) si différent : François Drémeaux	
Courriel : francois.dremeaux@univ-angers.fr	
Descriptif du contenu de l'enseignement:	
Objectif : Comprendre le fonctionnement institutionnel et politique de la V ^e république	
Thèmes Principaux :	
La naissance de la V ^e République.	
Distribution et pratique des pouvoirs (le président, le premier ministre, le gouvernement, le parlement, etc.).	
Elections, forces et partis politiques.	
Les collectivités territoriales et la décentralisation.	
Vers une VI ^e république ?	
Dispositifs et pratiques pédagogiques :	
Existence d'un stage : Non	
Compétences pré-requises (si oui, précisez lesquelles) :	
Intérêt pour la vie politique	
Compétences génériques et spécifiques à acquérir par l'étudiant dans cette UEP :	
Comprendre les institutions et l'organisation administrative de la France	
Comprendre les mécanismes du vote et les déterminants des choix électoraux	
Comprendre les différentes temporalités de la vie politique : idéologies, organisations, événements.	
Modalités de validation de ces compétences :	
Première session assidue : CC	
Première session DA : Dossier	
Seconde session : Dossier	
Modalités du contrôle continu (case(s) à cocher) : questions de cours ou dossier	
Modalités spécifiques d'aide pour les étudiants dispensés d'assiduité : Non	
Ouverture d'un cours en ligne spécifique sur moodle : dépôt de documents	
Informations complémentaires (notamment conseils en termes de cohérence de parcours) :	
Ce cours s'adresse plus particulièrement aux étudiants qui pensent présenter les concours d'administration ou des écoles de journalisme	

n°20	Langue française et francophonie dans le monde
Département organisateur : Département des lettres et Sciences du langage	
Capacité maximale d'accueil : 40	
Modalités d'accueil : ☒ cours ouvert à tous les étudiants	
Responsable pédagogique : Delphine Guedat-Bittighoffer Nom de l'intervenant(e) si différent : Maëva TOUZEAU Courriel : maeva.touzeau@univ-angers.fr	
Descriptif du contenu de l'enseignement : Le cours aborde diverses thématiques en rapport avec la langue française et la Francophonie et permet de participer à des actions de diffusion liées à la semaine de la francophonie : 1. Identité francophone et mondialisation. 2. Francophonie, langue française et diversité linguistique. 3. La langue et les études françaises dans le monde 4. Place de la langue française dans les organisations internationales. 5. Les organismes de la langue française et leur action dans la promotion du français. 6. Que peut encore apporter la Francophonie dans le monde au 21ème siècle?	
Dispositifs et pratiques pédagogiques : Cours magistraux, travaux en groupe, exposés des étudiants	
Existence d'un stage : NON	
Semestres concernés : semestre 4	
Compétences pré-requises (si oui, précisez lesquelles) Aucun prérequis exigé.	
Compétences génériques et spécifiques à acquérir par l'étudiant dans cette UEP : -Prise de conscience de l'évolution de la langue française et de la nécessité de contribuer à son rayonnement et à sa revitalisation. -Connaître les contours des organismes de la Francophonie (OIF, AUF, AIME, TV5...) et d'autres organismes de la langue française notamment l'Alliance française, les Conseils supérieurs de la langue française. -Stratégies et politique linguistique de la Francophonie dans le monde.	
Modalités de validation de ces compétences : Première session assidus : CC (dossier) Première session DA : ☐ Ecrit 2 heures ☐ Oral ☒ Dossier Seconde session : ☐ Ecrit 1 heure ☐ Oral ☒ Dossier	
Modalités du contrôle continu (case(s) à cocher) : ☐ Exposé oral ☒ Dossier ☐ Fiches de lecture ☐ Autre. Précisez :	
Modalités spécifiques d'aide pour les étudiants dispensés d'assiduité : NON	
Ouverture d'un cours en ligne spécifique sur moodle : OUI	

UEP n°31	Le patrimoine écrit
Département organisateur : Histoire	
Capacité maximale d'accueil : 40	
Modalités d'accueil :	
Responsable pédagogique : Marie Lezowski Nom et prénom de l'intervenant(e) si différent : Courriel : marie.lezowski@univ-angers.fr	
Descriptif du contenu de l'enseignement : Connaître et comprendre : - la notion de patrimoine écrit - les enjeux de la conservation du patrimoine écrit - les logiques des acteurs institutionnels du champ patrimonial - les métiers du patrimoine écrit, leurs points communs et leurs différences	
Dispositifs et pratiques pédagogiques : Cours, rencontres individuelles ou collectives avec des professionnels, visites de services (archives ou bibliothèques)	
Existence d'un stage : NON	
Semestres concernés : SEMESTRE 4	
Compétences pré-requises (si oui, précisez lesquelles) : Goût pour le patrimoine écrit (archives et bibliothèques notamment)	
Compétences génériques et spécifiques à acquérir par l'étudiant dans cette UEP : - Savoir se renseigner sur les filières professionnelles et sur les modalités d'accès aux métiers du patrimoine écrit - Etre capable de définir son projet professionnel de manière précise et raisonnée - Comprendre l'inscription des métiers du patrimoine écrit dans la société - Savoir interroger un professionnel du patrimoine écrit	
Modalités de validation de ces compétences : Première session assidus : CC Première session DA : ☐ Ecrit 2 heures ☐ Oral ☒ Dossier Seconde session : ☐ Ecrit 1 heure ☒ Oral ☐ Dossier	
Modalités du contrôle continu (case(s) à cocher) : ☒ Exposé oral ☐ Dossier ☐ Fiches de lecture ☒ Autre. Précisez : Interrogation écrite	
Modalités spécifiques d'aide pour les étudiants dispensés d'assiduité : ☐ oui ☒ non Précisez, le cas échéant :	
Ouverture d'un cours en ligne spécifique sur moodle : ☒ Oui ☐ Non	
Informations complémentaires (notamment conseils en termes de cohérence de parcours) : Poursuite possible en L3 dans le domaine des archives (L'accès à l'information, à la culture et au patrimoine, le rôle des professionnels du document ; Les archives dans la société contemporaine ; Vers le métier d'archiviste, classer et inventorier).	

n°33	Archéologie médiévale
Département organisateur : HISTOIRE	
Capacité maximale d'accueil : 40	
Modalités d'accueil : cours fermé aux étudiants de psychologie	
Responsable pédagogique : Isabelle MATHIEU Nom de l'intervenant(e) si différent : REMY Courriel : a.remy@maine-et-loire.fr	
Prénom : Arnaud	
Descriptif du contenu de l'enseignement : Initiation à l'archéologie médiévale (en France). Fonctionnement de l'archéologie nationale, présentation des méthodes de l'archéologie, éléments de vocabulaire et de culture générale sur l'histoire médiévale, l'histoire de l'art, l'architecture, la culture matérielle.	
Dispositifs et pratiques pédagogiques : Cours avec support Power point, études de cas thématiques.	
Existence d'un stage : NON	
Semestres concernés : Semestre 4	
Compétences pré-requises (si oui, précisez lesquelles) : La curiosité et un goût pour l'histoire.	
Compétences génériques et spécifiques à acquérir par l'étudiant dans cette UEP : Découverte du métier d'archéologue. Maîtrise de la chronologie, du vocabulaire, compréhension des méthodes de l'archéologie, de la documentation archéologique et capacité d'analyse des monuments et sites médiévaux.	
Modalités de validation de ces compétences : Première session assidus : CC Seconde session : Dossier Pas de DA possible	
Modalités du contrôle continu (case(s) à cocher) : questions de cours appelant des réponses courtes ou dossier	
Modalités spécifiques d'aide pour les étudiants dispensés d'assiduité : NON car cours fermé aux DA	
Ouverture d'un cours en ligne spécifique sur moodle : OUI	

n°57 et 57 bis	Comprendre les enjeux du métier de professeur des écoles (2) 2 TD de 40
Département organisateur : ESPE	
Capacité d'accueil maximale : 2 TD de 40	
Modalités d'accueil : cours ouvert à tous les étudiants	
Responsable pédagogique : Sylvie Le Gallais Nom de l'intervenant / des intervenants (si différent(s) du responsable: Olivier BLOND-RZEWUSKI Courriel : olivier.blond-rzewuski@univ-nantes.fr	
Descriptif du contenu de l'enseignement: Présentation du système éducatif : valeurs et missions de l'école, structure de l'Éducation Nationale, mise en œuvre des programmes, problématiques actuelles de l'enseignement. Prise de conscience des différents contextes d'apprentissage et du rôle de chaque participant dans le processus d'apprentissage.	
Dispositifs et pratiques pédagogiques : TD	
Existence d'un stage : Oui, stage obligatoire	
Semestres concernés : Semestre 4	
Compétences pré-requis : Avoir suivi l'UEP 56 au semestre précédent.	
Compétences génériques et spécifiques à acquérir par l'étudiant dans cette UEP : Capacité à observer une pratique professionnelle et à en rendre compte. Capacité à justifier un positionnement par rapport au métier de professeur des écoles, au regard des pratiques observées en stage et des connaissances acquises.	
Modalités de validation de ces compétences : <u>Pas de DA</u> Première session assidus : CC Première session DA : ☐ Ecrit 2 heures ☐ Oral ☐ Dossier Seconde session : Ecrit 1 heure	
Modalités du contrôle continu (case(s) à cocher) : ☒ Exposé oral ☐ Dossier ☐ Fiches de lecture ☒ Autre. Précisez : Écrit argumentatif	
Modalités spécifiques d'aide pour les étudiants dispensés d'assiduité : <u>Pas de DA</u>	
Ouverture d'un cours en ligne spécifique sur moodle : NON	
Informations complémentaires (notamment conseils en termes de cohérence de parcours) : UEP à choisir pour les étudiants qui souhaitent devenir professeurs des écoles. <u>Pas de possibilité de DA.</u>	

n°18	Outils de l'aménagement territorial
Département organisateur : Géographie	
Capacité maximale d'accueil : 50	
Modalités d'accueil : ce cours s'adresse uniquement aux étudiants de géographie	
Responsable pédagogique : Mustapha El Hannani et Jean-Pierre Ducos Nom de l'intervenant(e) si différent : Courriel : mustapha.elhannani@univ-angers.fr	
Descriptif du contenu de l'enseignement: Présentation des différents outils de l'aménagement territorial, de l'urbanisme et la gestion de l'environnement en France (SCoT, PLU, ...) à travers des exemples et rencontres d'acteurs de l'aménagement et/ou la gestion de l'environnement. Analyse de documents et rencontres de professionnels. Réalisation d'un projet sur l'état des lieux d'un territoire.	
Dispositifs et pratiques pédagogiques : Exposés en petit groupe présenté devant l'ensemble des étudiants. Suite du projet individuel de S3 sur l'état des lieux d'un territoire mettant en oeuvre les outils vus en L1 et L2 (enquête, cartographie, ...)	
Existence d'un stage : Oui, stage facultatif	
Semestres concernés : Semestre 4	
Compétences pré-requises (si oui, précisez lesquelles) : Cours de géographie en S1, S2 et S3	
Compétences génériques et spécifiques à acquérir par l'étudiant dans cette UEP : Connaitre les outils de l'aménagement territorial, de l'urbanisme et la gestion de l'environnement en France et savoir dans quel cas les utiliser.	
Modalités de validation de ces compétences : Première session assidus : CC Première session DA : ☐ Ecrit 2 heures ☐ Oral X Dossier Seconde session : ☐ Ecrit 1 heure X Oral ☐ Dossier	
Modalités du contrôle continu (case(s) à cocher) : ☐ Exposé oral X Dossier ☐ Fiches de lecture ☐ Autre. Précisez :	
Modalités spécifiques d'aide pour les étudiants dispensés d'assiduité : NON Précisez, le cas échéant :	
Ouverture d'un cours en ligne spécifique sur moodle : NON	

n°71b	Histoire de vie et projet professionnel
Département organisateur : Psychologie	
Capacité maximale d'accueil : 20	
Modalités d'accueil : cours ouvert à tous les étudiants	
Responsable pédagogique : GRATTON Emmanuel Nom de l'intervenant(e) si différent : Courriel : emmanuel.gratton@univ-angers.fr	
Descriptif du contenu de l'enseignement: Apport sur la démarche biographique et l'histoire de vie Partage d'expériences et travail d'implication Apport réflexif sur le projet professionnel	
Dispositifs et pratiques pédagogiques : Apports par des textes Réflexion sur soi à partir de médiations proposées par l'intervenant Exposés débat	
Existence d'un stage : NON	
Semestres concernés : Semestre 4	
Compétences pré-requises (si oui, précisez lesquelles) : Capacités à s'impliquer à partir d'éléments personnels de sa vie ; Capacités à respecter l'autre sans jugement	
Compétences génériques et spécifiques à acquérir par l'étudiant dans cette UEP : Connaissance de la démarche Histoire de vie ^{[L]_{SÉP}} Identifier les facteurs sociaux, familiaux, personnels ayant déterminés son orientation Préciser et s'approprier son projet professionnel	
Modalités de validation de ces compétences : Première session assidus : CC Première session DA : Oral 2e session : Oral	
Modalités du contrôle continu (case(s) à cocher) : Exposé oral	
Modalités spécifiques d'aide pour les étudiants dispensés d'assiduité : NON	
Ouverture d'un cours en ligne spécifique sur moodle :Non	

UEP n°74	MÉTIER DE L'ENSEIGNEMENT ET DU SPECTACLE Théâtre, du texte à la scène
Département organisateur : Lettres et Sciences du langage	
Capacité maximale d'accueil : 30	
Modalités d'accueil : cours ouvert à tous les étudiants	
Responsable pédagogique : Isabelle Trivisani-Moreau Nom de l'intervenant(e) si différent : Trivisani-Moreau Isabelle, Poulaint Sandra, Davodeau Emmanuelle Courriel : isabelle.trivisani-moreau@univ-angers.fr	
Descriptif du contenu de l'enseignement: Approches du théâtre dans le cadre de l'enseignement secondaire. Réflexion sur le travail de la mise en scène à partir de textes dans une perspective historique, contemporaine et professionnelle. Les différents aspects de la mise en scène (décors et costumes ; scénographie ; jeu de l'acteur ; diction ; travail sur le texte).	
Dispositifs et pratiques pédagogiques : Présentation de deux à trois textes de théâtre dans la perspective de leur mise en scène. Rencontres avec des professionnels du théâtre (ex : comédien, auteur ou metteur en scène en fonction de la programmation angevine, médiateur culturel, enseignant de français et de théâtre dans le secondaire).	
Existence d'un stage : NON	
Semestres concernés : Semestre 4	
Compétences pré-requises (si oui, précisez lesquelles) : Non	
Compétences génériques et spécifiques à acquérir par l'étudiant dans cette UEP : Connaissances larges de l'univers de la scène et de ses métiers. Capacité à lire des textes théâtraux dans une perspective de représentation. Capacité d'analyse des choix de mise en scène.	
Modalités de validation de ces compétences : Première session assidue : contrôle continu Première session DA : ☐ Ecrit 2 heures ☐ Oral ☐ Dossier pas d'étudiant DA pour cette UEP Seconde session : ☐ Ecrit 1 heure ☐ Oral ☒ Dossier Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne à l'UEP et n'ayant pas compensé cette note en session 1 doivent prendre contact avec l'enseignante dès qu'ils connaissent les résultats de cette session 1 afin de définir les modalités de remise du dossier pour la session 2.	
Modalités du contrôle continu (case(s) à cocher) : ☐ Exposé oral ☒ Dossier (carnet du spectateur) ☐ Fiches de lecture ☒ Autre. Précisez : activités présentées en début de semestre faisant l'objet d'un compte rendu dans un carnet du spectateur	
Modalités spécifiques d'aide pour les étudiants dispensés d'assiduité : pas d'étudiant DA pour cette UEP	
Ouverture d'un espace moodle : OUI	
Informations complémentaires (notamment conseils en termes de cohérence de parcours) : Cours destiné aux étudiants envisageant de passer un concours d'enseignement et à ceux qui ont du goût pour le théâtre même sans aucune expérience. Les étudiants s'inscrivant dans ce cours s'engagent à aller voir deux spectacles. Le cours étant organisé en partenariat avec le Quai, la formule Bon Plan proposée par le Quai est recommandée. Pensez aussi à vous procurer dès le début de l'année la Carte Culture (gratuite et ouvrant droit à diverses réductions dans le domaine de la culture) auprès de la Direction de la Culture et des Initiatives de l'Université d'Angers. https://www.univ-angers.fr/fr/vie-des-campus/culture/la-carte-culture/carte-culture-mode-d-emploi.html	

n°77	Histoire et déontologie de la profession de psychologue
Département organisateur : Psychologie	
Capacité maximale d'accueil : 200	
Modalités d'accueil : Ce cours s'adresse uniquement aux étudiants de psychologie	
Responsable pédagogique : Sylvie Nicoleau Courriel : sylvie.nicoleau@univ-angers.fr	
Descriptif du contenu de l'enseignement : Apports sur l'histoire et la déontologie de la profession de psychologue	
Dispositifs et pratiques pédagogiques : CM sur l'histoire de la profession, avec travail du code de déontologie, qui sera remis aux étudiants. Exposés d'intervenants susceptibles d'aborder les questions liées à la déontologie, en lien avec le fonctionnement institutionnel dans divers lieux d'exercices.	
Existence d'un stage : NON	
Semestres concernés : semestre 4	
Compétences pré-requises (si oui, précisez lesquelles) : Intérêts pour le métier de psychologue	
Compétences génériques et spécifiques à acquérir par l'étudiant dans cette UEP : Capacité à faire des choix et à anticiper en vue d'affiner son projet professionnel. Connaissance de l'histoire du métier de psychologue et de la déontologie inhérente à l'exercice professionnel. Développement d'une culture professionnelle.	
Modalités de validation de ces compétences : Première session assidus : CC Première session DA : X Ecrit 2 heures ☐ Oral ☐ Dossier Seconde session : X Ecrit 1 heure ☐ Oral ☐ Dossier	
Modalités du contrôle continu (case(s) à cocher) : ☐ Exposé oral ☐ Dossier ☐ Fiches de lecture X Autre. Précisez :	
Modalités spécifiques d'aide pour les étudiants dispensés d'assiduité : NON	
Ouverture d'un cours en ligne spécifique sur moodle : NON	
Informations complémentaires (notamment conseils en termes de cohérence de parcours) : UEP recommandé aux étudiants inscrits en Psychologie, qui viseraient un cycle long de la discipline.	

n°78	Métiers du psychologue dans les divers secteurs d'activité
Département organisateur : Psychologie	
Capacité maximale d'accueil : 100	
Modalités d'accueil : ce cours s'adresse uniquement aux étudiants de psychologie	
Responsable pédagogique : Sylvie Nicoleau Courriel : sylvie.nicoleau@univ-angers.fr	
Descriptif du contenu de l'enseignement : Apports sur les métiers de la Psychologie.	
Dispositifs et pratiques pédagogiques : Conférences de professionnels de la Psychologie exerçant dans divers secteurs (hôpital, entreprise, éducation...)	
Existence d'un stage : NON	
Semestres concernés : semestre 4	
Compétences pré-requises (si oui, précisez lesquelles) : Intérêt pour la psychologie Connaissances suffisantes dans la discipline pour pouvoir appréhender les réalités professionnelles du métier de psychologue	
Compétences génériques et spécifiques à acquérir par l'étudiant dans cette UEP : Capacité à faire des choix et à anticiper en vue d'affiner son projet professionnel Prise de décision (choix des lieux de stages et choix Majeure/Mineur en Master 1) Volonté de réussir Souci de la qualité Connaitre les débouchés professionnels du psychologue et se représenter les réalités professionnelles	
Modalités de validation de ces compétences : Première session assidus : CC Première session DA : X Ecrit 2 heures ☐ Oral ☐ Dossier Seconde session : X Ecrit 1 heure ☐ Oral ☐ Dossier	
Modalités du contrôle continu (case(s) à cocher) : ☐ Exposé oral ☐ Dossier ☐ Fiches de lecture X Autre. Précisez :	
Modalités spécifiques d'aide pour les étudiants dispensés d'assiduité : NON	
Ouverture d'un cours en ligne spécifique sur moodle : NON	
Informations complémentaires (notamment conseils en termes de cohérence de parcours) : Cours réservé en priorité aux étudiants inscrits en Psychologie, qui envisagent une poursuite d'études en Master.	

n°94	Le vieillissement : une approche biopsychosociale
Département organisateur : Département de Psychologie	
Capacité maximale d'accueil : 45	
Ce cours s'adresse uniquement aux étudiants de psychologie	
Responsable pédagogique : Allain Philippe et Jeremy Besnard	
Nom de l'intervenant(e) si différent :	Prénom
Courriel : philippe.allain@univ-angers.fr/jeremybesnard@univ-angers.fr	
Descriptif du contenu de l'enseignement : Connaître l'approche biopsychosociale dans le champ de la santé. Connaître son intérêt pour mieux appréhender le vieillissement normal et pathologique.	
Dispositifs et pratiques pédagogiques : Apports théoriques sur l'approche biopsychosociale en santé et sur le vieillissement. Travail en groupe autour de ces thématiques. Echange avec l'enseignant responsable chaque semaine pour le suivi de l'avancé du travail. Présentations orales aux autres étudiants suivant l'ECR.	
Existence d'un stage : NON	
Semestres concernés : Semestre 4	
Compétences pré-requises (si oui, précisez lesquelles) : Intérêt pour le vieillissement	
Compétences génériques et spécifiques à acquérir par l'étudiant dans cette UEP : Développer des connaissances approfondies et une réflexion sur la thématique de l'UEP; aptitudes rédactionnelles et de communication.	
Modalités de validation de ces compétences : Première session assidus : CC Première session DA : Dossier Seconde session : Dossier	
Modalités du contrôle continu (case(s) à cocher) : X Exposé oral X Dossier ☐ Fiches de lecture ☐ Autre. Précisez :	
Modalités spécifiques d'aide pour les étudiants dispensés d'assiduité : NON	
Ouverture d'un cours en ligne spécifique sur moodle : NON	
Informations complémentaires (notamment conseils en termes de cohérence de parcours) : Cet enseignement est préparatoire à une formation en psychologie du vieillissement normal et pathologique (Master, Licence Pro).	

UEP n°95	DEVENIR PROFESSEUR DE LANGUE DANS LE SECONDAIRE - 2
Département organisateur : Allemand	
Capacité maximale d'accueil : 35	
Modalités d'accueil : ☐ cours ouvert à tous les étudiants ☒ cours fermé à certains étudiants (case à cocher)	
Si le cours est fermé à certains étudiants, veuillez préciser la/les formation(s) concernée(s) : ☒ Lettres_HumEns ☒ Lettres_EdiCom ☒ Géographie ☒ Histoire ☒ Psychologie ☒ L.E.A. ☐ LLCER Allemand ☐ LLCER Anglais ☐ LLCER Espagnol ☐ LLCER bivalent Anglais/Allemand ☐ LLCER Anglais/Espagnol	
Responsable pédagogique : Hubertus BIALAS et Alexandre Cotteau Nom de l'intervenant(e) si différent : Courriel : alexandre.cotteau@univ-angers.fr	
Descriptif du contenu de l'enseignement : Cours interactif, adossé à des supports très divers, ayant pour objectif de présenter diverses facettes du métier d'enseignant de langue dans le secondaire en France. Assiduité fortement conseillée.	
Dispositifs et pratiques pédagogiques : Cours à vocation inter-langues, intéressant anglais – allemand – espagnol. On s'intéresse à la discipline « langues vivantes ».	
Existence d'un stage : oui, stage obligatoire	
Semestres concernés : Semestre 4	
Compétences pré-requises (si oui, précisez lesquelles) :	
Compétences génériques et spécifiques à acquérir par l'étudiant dans cette UEP :	
Modalités de validation de ces compétences : Première session assidus : Contrôle continu Seconde session : ☐ Ecrit 1 heure ☒ Oral ☒ Dossier	
Les DA ne sont pas acceptés	
Modalités du contrôle continu (case(s) à cocher) : ☒ Exposé oral ☒ Dossier ☐ Fiches de lecture ☐ Autre. Précisez :	
Modalités spécifiques d'aide pour les étudiants dispensés d'assiduité : ☐ oui ☐ non Précisez, le cas échéant :	
Ouverture d'un cours en ligne spécifique sur moodle : NON	
Informations complémentaires (notamment conseils en termes de cohérence de parcours) :	

n°96	Comptabilité
Département organisateur : LEA	
Capacité maximale d'accueil : 180	
Ce cours s'adresse aux étudiants de LEA.	
Responsable pédagogique : Moïse Bannier courriel : moise.bannier@univ-angers.fr	
Descriptif du contenu de l'enseignement : Ce cours magistral porte sur la technique et les outils comptables afin de maîtriser méthodes, vocabulaire et documents de base de l'organisation comptable en vue de l'analyse financière du bilan et du compte de résultat.	
Dispositifs et pratiques pédagogiques : Le cours magistral sera ponctué d'exercices pratiques.	
Existence d'un stage : NON	
Semestres concernés : Semestre 4	
Compétences pré-requises (si oui, précisez lesquelles) : Bonnes connaissances mathématiques	
Compétences génériques et spécifiques à acquérir par l'étudiant dans cette UEP : vocabulaire de la comptabilité, méthode de l'analyse financière.	
Modalités de validation de ces compétences : Première session assidus : cc écrit 1h20 Première session DA : ☒ Ecrit 2 heures ☐ Oral ☐ Dossier Seconde session : ☒ Ecrit 1 heure ☐ Oral ☐ Dossier	
Modalités du contrôle continu (case(s) à cocher) : ☐ Exposé oral ☐ Dossier ☐ Fiches de lecture ☒ Autre. Précisez : 1 écrit d'1h20	
Modalités spécifiques d'aide pour les étudiants dispensés d'assiduité : NON	
Ouverture d'un cours en ligne spécifique sur moodle : NON	
Informations complémentaires (notamment conseils en termes de cohérence de parcours) : Cette UEP s'adresse principalement aux étudiants qui ont pour but de monter leur entreprise ou de travailler dans le commerce.	

UEP n°97	Dissertation et essai pour les concours-2		
Département organisateur : Lettres et sciences du langage			
Capacité maximale d'accueil : 30			
Modalités d'accueil : cours ouvert à tous les étudiants			
Responsable pédagogique : Jean-François Bianco Nom de l'intervenant(e) si différent : Laure-Anne Thévenet Courriel : laure-anne.thevenet@orange.fr			
Descriptif du contenu de l'enseignement : Renforcement des apprentissages du S1. Méthodologie des épreuves typiques des concours de l'administration et de l'enseignement (essai, dissertation...). Théorie et pratique			
Dispositifs et pratiques pédagogiques : Exercices divers d'entraînement. Travail de l'argumentation et du style.			
Existence d'un stage : non			
Compétences pré-requises (si oui, précisez lesquelles) : Aucune.			
Compétences génériques et spécifiques à acquérir par l'étudiant dans cette UEP : Maîtrise des techniques de l'essai et de la dissertation pour les concours			
Modalités de validation de ces compétences : Première session assidus : CC Première session DA : ☐ Ecrit 2 heures ☐ Oral ☒ Dossier Seconde session : ☒ Ecrit 1 heure ☐ Oral ☐ Dossier			
Modalités du contrôle continu (case(s) à cocher) : ☐ Exposé oral ☐ Dossier ☐ Fiches de lecture ☒ Autre. Précisez : exercices écrits variés.			
Modalités spécifiques d'aide pour les étudiants dispensés d'assiduité : ☐ oui ☒ non Précisez, le cas échéant :			
Ouverture d'un cours en ligne spécifique sur moodle : ☐ Oui ☒ Non			
Informations complémentaires (notamment conseils en termes de cohérence de parcours) : UEP recommandée en particulier aux étudiants de lettres et en général à tous les étudiants qui se destinent à une profession requérant des capacités rédactionnelles de toute nature.			

n°98	Écrire, publier, diffuser la littérature française contemporaine
Département organisateur : Lettres	
Capacité maximale d'accueil : 50	
Modalités d'accueil : ☐ cours ouvert à tous les étudiants ☐ cours fermé à certains étudiants (case à cocher)	
Responsable pédagogique : Cécile Meynard Nom de l'intervenant(e) si différent : Cécile Châtelet Courriel : cecile.chatelet@gmail.com	
Descriptif du contenu de l'enseignement : Quels sont les dispositifs d'aide à la création littéraire contemporaine (CNL, bourses et résidences d'auteurs, ateliers d'écriture...) ? Peut-on parler d'une précarisation ou d'une diversification du statut d'auteur de littérature contemporaine ? Écrire des romans, du théâtre ou de la poésie, en France, au XXI ^e siècle, revient à s'inscrire dans un paysage éditorial et culturel qui relève en partie d'une « exception française ». Ce cours présentera un panorama de l'édition française et des différents circuits qui favorisent la diffusion de la littérature contemporaine, en France et à l'étranger (prix littéraires, festivals, réseaux de théâtres publics tels que les Centres Dramatiques Nationaux, Instituts culturels français à l'étranger, etc). La création, la réception et la diffusion de la littérature contemporaine seront ainsi étudiées à partir d'exemples précis, afin de familiariser les étudiants avec des univers professionnels qui offrent de nombreux débouchés aux étudiants de LLSH.	
Dispositifs et pratiques pédagogiques : Ce cours s'appuiera sur des supports variés (interviews d'auteurs et d'éditeurs, textes journalistiques, etc.) pour articuler les pratiques d'écriture contemporaine avec des dispositifs culturels et des métiers variés.	
Existence d'un stage : Non	
Semestres concernés : Semestre 4	
Compétences pré-requises (si oui, précisez lesquelles) : Aucune.	
Compétences génériques et spécifiques à acquérir par l'étudiant dans cette UEP : Une bonne connaissance des réseaux privés et publics qui caractérisent le monde de la création, de l'édition et du journalisme. Une capacité à comprendre les enjeux financiers, politiques et littéraires qui accompagnent la publication et la diffusion de la littérature contemporaine.	
Modalités de validation de ces compétences : Première session assidus : CC Première session DA : Dossier Seconde session : Dossier	
Modalités du contrôle continu (case(s) à cocher) : Dossier et questionnaire de cours.	
Modalités spécifiques d'aide pour les étudiants dispensés d'assiduité : OUI Précisez, le cas échéant : supports de cours sur moodle.	
Ouverture d'un support de cours en ligne spécifique sur moodle : OUI	
Informations complémentaires (notamment conseils en termes de cohérence de parcours) : UEP conseillée aux étudiants de lettres intéressés par le parcours EdiCom et à tous les étudiants de LLSHS intéressés par un M2 édition.	

n°100	Le métier de professeur d'histoire géographie dans le secondaire
Département organisateur : Histoire	
Capacité maximale d'accueil : 40	
Modalités d'accueil : cours uniquement ouvert aux L2 histoire et L2 géographie	
Responsable pédagogique : Isabelle MATHIEU Nom de l'intervenant(e) si différent : Olivier GODARD Courriel : pcoa@orange.fr	
Descriptif du contenu de l'enseignement: Travail autour des problématiques éducatives, didactiques et des représentations du métier de professeur du secondaire. Cet enseignement a ainsi pour objectif de faire découvrir le métier de professeur d'histoire géographie à travers différentes approches : le statut d'enseignant du secondaire, les missions générales du professeur d'histoire géographie, les missions plus spécifiques du professeur principal, la préparation des séquences de cours, l'exploitation de la diversité des ressources documentaires, la question des modes d'évaluation, la relation aux élèves (aspects individuels et collectifs) ainsi que sa mise en œuvre, les projets spécifiques qui peuvent être portés par les enseignants (exemple du concours de cartographie).	
Dispositifs et pratiques pédagogiques : Des séances de cours interactives et un dépôt de documents sur Moodle.	
Existence d'un stage : NON	
Semestres concernés : Semestre 4	
Compétences pré-requises (si oui, précisez lesquelles) : Aucune si ce n'est la curiosité et l'envie de se poser des questions sur ce métier de transmission des connaissances passionnant.	
Compétences génériques et spécifiques à acquérir par l'étudiant dans cette UEP : L'objectif est de mieux appréhender les réalités du métier d'enseignant dans le secondaire et d'envisager l'éventualité de poursuivre en master enseignement avec une connaissance précise des attendus de la profession. Etre capable de synthétiser et formaliser des informations variées, acquérir une vision générale et spécifique d'un domaine professionnel recoupant de nombreux métiers en lien avec l'enseignement (enseignant, direction d'établissement, CPE, inspecteur...).	
Modalités de validation de ces compétences : Première session assidus : Contrôle continu Seconde session : ☒ Ecrit 1 heure ☐ Oral ☐ Dossier Dispensés d'assiduité non acceptés pour ce cours.	
Modalités du contrôle continu (case(s) à cocher) : ☐ Exposé oral ☐ Dossier ☐ Fiches de lecture ☐ Autre. Précisez : questions de cours	
Modalités spécifiques d'aide pour les étudiants dispensés d'assiduité : Dispensés d'assiduité non acceptés pour ce cours.	
Ouverture d'un cours en ligne spécifique sur moodle : Oui, sous la forme de dépôts de documents	
Informations complémentaires (notamment conseils en termes de cohérence de parcours) : Ce cours peut être indiqué pour les étudiants qui souhaiteraient, à terme, s'orienter en Master Meef enseignement du second degré.	

UEP n°101	Atelier d'écriture : Publication et édition
Département organisateur : lettres	
Capacité maximale d'accueil : 20	
Modalités d'accueil : cours ouvert à tous les étudiants	
Besoin d'une salle équipée : ☒ oui ☐ non	
Responsable pédagogique : Hervé Menou Courriel : herve.menou@univ-angers.fr	
Descriptif du contenu de l'enseignement: Ce TD s'inscrit dans la suite de l'atelier de création du semestre 3. Il vise plus particulièrement la création littéraire.	
Dispositifs et pratiques pédagogiques : Ateliers de perfectionnement des techniques d'écriture, amélioration des pratiques.	
Existence d'un stage : NON	
Semestres concernés : Semestre 4	
Compétences pré-requises (si oui, précisez lesquelles) : aucune	
Compétences génériques et spécifiques à acquérir par l'étudiant dans cette UEP : Dans le prolongement de l'atelier 1 (S3) « Ecrivain public », le cours doit permettre d'acquérir des techniques d'écriture et une connaissance approfondie des techniques narratives ('fictionnelles ou non) et des textes autobiographiques. Il permettra d'apprendre à connaître les contraintes éditoriales et de publication. Il prépare les étudiants à effectuer un stage dans le monde de l'édition, du journalisme et de la communication.	
Modalités de validation de ces compétences : Première session assidus : CC, dossier Première session DA : ☐ Ecrit 2 heures ☐ Oral ☒ Dossier Seconde session : ☐ Ecrit 1 heure ☐ Oral ☒ Dossier	
Modalités du contrôle continu (case(s) à cocher) : ☐ Exposé oral ☒ Dossier ☐ Fiches de lecture ☐ Autre. Précisez :	
Modalités spécifiques d'aide pour les étudiants dispensés d'assiduité : ☒ oui ☐ non Précisez, le cas échéant : des consignes seront adressées pour le dossier spécifique aux DA en début de semestre	
Ouverture d'un cours en ligne spécifique sur moodle : NON	
Informations complémentaires (notamment conseils en termes de cohérence de parcours) :	

	COMMUNICATION THEATRALE EN ANGLAIS - 2
Département organisateur : ANGLAIS	
Capacité maximale d'accueil : 20	
Modalités d'accueil : cours ouvert à tous les étudiants	
Responsable pédagogique : Hélène AMIENS-MORICE	
Nom de l'intervenant(e) si différent :	
Courriel : helene.amiens@univ-angers.fr	
Descriptif du contenu de l'enseignement : MISE A PROFIT DU THEATRE ET DE SES OUTILS POUR AMELIORER LA CONFIANCE EN SOI, LA GESTION DU CORPS, DE LA VOIX, DE L'ESPACE, LE RAPPORT AU GROUPE, LA COOPERATION ET LE TRAVAIL EN GROUPE ; L'UTILISATION DE L'ANGLAIS PERMET DE PLUS UN APPROFONDISSEMENT DE LA LANGUE, DECOUVERTE SOUS UNE AUTRE FORME // Apprentissage poursuivi en L3 avec l'ECP COMMUNICATION THEATRALE	
Dispositifs et pratiques pédagogiques : TRAVAIL SUR LA VOIX (DICTION...), LE CORPS, L'ESPACE, LA RELATION A L'AUTRE au moyen de mises en situation de la vie professionnelle et quotidiennes, de jeux de rôles, de sketchs , d'improvisations et de différentes présentations orales	
Existence d'un stage : Non	
Semestres concernés : SEMESTRE 4	
Compétences pré-requises (si oui, précisez lesquelles) : NIVEAU D'ANGLAIS REQUIS AU BACCALAUREAT GENERAL / IL N'EST PAS NECESSAIRE D'AVOIR SUIVI L'UEP DU SEMESTRE 3 POUR SUIVRE L'UEP DU SEMESTRE 4	
Compétences génériques et spécifiques à acquérir par l'étudiant dans cette UEP : SAVOIR COMMUNIQUER EN ANGLAIS ET UTILISER SON CORPS, SA VOIX ET L'ESPACE AU MIEUX AFIN DE POUVOIR S'AFFIRMER, ANIMER UN GROUPE ET FAIRE FACE A DIVERSES SITUATIONS DE LA VIE PROFESSIONNELLE ET QUOTIDIENNE	
Modalités de validation de ces compétences : Première session assidus : contrôle continu / PERFORMANCE à l'oral Première session DA : PAS D'ETUDIANTS DA Seconde session : Oral	
Modalités du contrôle continu (case(s) à cocher) : ☐ Exposé oral ☐ Dossier ☐ Fiches de lecture ☐ Autre. Précisez : PRESENTATION ORALE	
Modalités spécifiques d'aide pour les étudiants dispensés d'assiduité : ☐ oui ☐ non Précisez, le cas échéant : PAS D'ETUDIANTS DISPENSES D'ASSIDUITE	

n°	Rédiger avec aisance
Département organisateur :	
Capacité maximale d'accueil : 22	
Modalités d'accueil : cours ouvert à tous les étudiants	
Responsable pédagogique : Isabelle Mathieu Nom de l'intervenant(e) si différent : Bénédicte GARBAN Courriel : benedicte.garban@univ-angers.fr	
Descriptif du contenu de l'enseignement: Se sentir plus assuré en langue française écrite et gagner en qualités rédactionnelles	
Dispositifs et pratiques pédagogiques : Alternances temps d'écriture à partir des besoins des étudiants, retours individualisés, travaux en petits sous-groupes, apports théoriques et méthodologiques.	
Existence d'un stage : Non	
Semestres concernés : SEMESTRE 4	
Compétences pré-requises (si oui, précisez lesquelles) : goût pour l'écriture, recherche d'un meilleur niveau écrit	
Compétences génériques et spécifiques à acquérir par l'étudiant dans cette UEP : Se réappropriier les règles de l'écriture, développer son vocabulaire, savoir se relire.	
Modalités de validation de ces compétences : Première session assidus : contrôle continu Ce cours n'est pas ouvert aux étudiants dispensés d'assiduité Seconde session : Dossier	
Modalités du contrôle continu (case(s) à cocher) : ☐ Exposé oral ☐ Dossier ☐ Fiches de lecture x ☐ Autre. Précisez : 1 écrit réalisé en cours	
Modalités spécifiques d'aide pour les étudiants dispensés d'assiduité : Ce cours n'est pas ouvert aux étudiants dispensés d'assiduité Précisez, le cas échéant :	
Ouverture d'un cours en ligne spécifique sur moodle : Non	
Informations complémentaires (notamment conseils en termes de cohérence de parcours) :	

n°101 (Campus de Cholet)	Découvrir les métiers de l'histoire
Département organisateur : Histoire – CAMPUS CHOLET	
Capacité d'accueil maximale : 30	
Modalités d'accueil : cours réservé aux étudiants en histoire	
Responsable pédagogique : Eric Pierre Nom de l'intervenant / des intervenants (si différent(s) du responsable :) Courriel : eric.pierre@univ-angers.fr	
Descriptif du contenu de l'enseignement : L'objectif de cette UEP est de faire découvrir, à partir d'une série de conférences et de rencontres avec des professionnels, différents métiers accessibles avec des études d'histoire. La réalisation d'un stage sera fortement encouragée.	
Dispositifs et pratiques pédagogiques : Conférences sur le campus et visites de sites	
Existence d'un stage : Oui Si oui, modalités d'organisation et d'évaluation du stage : Stage de 35h. Rapport de stage	
Semestres concernés : Semestre 4	
Compétences pré-requises : Avoir suivi le PPPE du semestre 2.	
Compétences génériques et spécifiques à acquérir par l'étudiant dans cette UEP : Identifier et connaître les voies d'accès à des métiers Découvrir des environnements et des pratiques professionnelles	
Modalités de validation de ces compétences : CC en première session 2^e session : dossier corrigé	
Modalités de contrôle pour les DA et 2 ^e session : Ecrit 1h.	
Modalités du contrôle continu (case(s) à cocher) : ☐ Exposé oral ☐ Dossier ☐ Fiches de lecture ☐ Autre. Précisez : Rapport de stage ou dossier	
Dispositions pour les étudiants dispensés d'assiduité, le cas échéant : Dossier	
Ouverture d'un cours en ligne spécifique sur moodle : NON	